

Postulat

« Halte à la vaisselle non recyclable »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Je me réfère au postulat pour un plan climat communal, accepté à la dernière séance de notre Conseil. Lors de la discussion, j'ai entendu qu'il fallait proposer plutôt des actions concrètes. En voici une.

Récemment, je prenais un thé froid à la buvette de la piscine aux Trois Sapins. Malheureusement, il m'a été servi dans un gobelet en plastique jetable. De même lors du dernier Comptoir d'Echallens, certains bars auraient encore utilisé de tels gobelets.

Je rappelle que la Commune, en collaboration avec la commission Echallens21, a rédigé un « Petit guide des manifestations durables » qui invite les organisateurs à utiliser de la vaisselle et des gobelets réutilisables. Il est vrai que de nombreux organisateurs l'utilisent déjà. La Municipalité aussi a imposé les gobelets réutilisables lors de la Fête du 1 août depuis 2017.

Malgré ces bonnes nouvelles, il reste encore du chemin à faire.

Mon objectif est que dans un futur proche, sur l'ensemble du territoire d'Echallens, de tels matériaux jetables ne soient plus utilisés.

Je demande donc à la Municipalité :

1. de sensibiliser population et organisations au volume de déchets évitables et donc d'encourager l'utilisation d'emballages réutilisables ou compostables, mais aussi à se passer des produits plastiques à usage unique (pailles, coton-tiges et autres touillettes);
2. de poser comme condition à l'utilisation du domaine public communal que toutes les manifestations utilisent des gobelets et de la vaisselle réutilisables (lavable) ou à défaut de mieux, biodégradable, quitte à les consigner;
3. d'interdire l'utilisation de vaisselle jetable en plastique lors d'événements organisés par la Commune ;
4. de soutenir les commerçants qui décident de se passer d'objets en plastique à usage unique.

August Hangartner

Echallens 27 juin 2019